



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 22 octobre 2019

Ouverture de la séance à 19h30

Absents excusés : Eric CORNEILLE, Philippe FICHET, Laurence KOHLER, Isabel LALAOUI, et Louis DEROIN

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 17 septembre 2019

1° - REMERCIEMENTS

- Pour les aides accordées par le CCAS

2° FINANCES

- **Marchés Publics** : les membres du conseil municipal, au titre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, autorisent le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que tout autre décision budgétaire lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- **Régime indemnitaire CIA 2019** : après la mise en place du RIFSEP en décembre 2017, le Maire rappelle qu'il y a lieu de se prononcer en cette fin d'année sur la mise en place du complément annuel CIA, lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir des agents. C'est une prime de 300 € qui leur est accordée, proratisée toutefois aux nombres d'heures travaillées par rapport à la référence 35 heures.
- **Vente de terrains** : la commune possède vers la cure, 2 parcelles de 1257m² et 317 m². Le Maire propose de vendre 800 m² de la plus grande, à un particulier, pour y construire son habitation. Le solde restera communal pour permettre un accès à la partie sud de la cure, et au garage qui y est rattaché.
- **Subvention « la Poste »** : la poste propose une subvention d'environ 15 000 € dans le cadre d'une formation INTERNET des seniors sur tablette. Ces cours « les Cafés connectés », auraient lieu 2 fois par mois, avec comme objectif la formation de 24 personnes sur 2 ans.

3° TRAVAUX NEUFS / ACHATS

- **Audit Energétique** : une convention a été passée avec le SYDED dans le cadre de la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, école maternelle, salle polyvalente). Sur les 5 bureaux d'études ayant répondu au dossier, le SYDED a retenu le bureau d'études PLANAIR pour réaliser, l'audit des bâtiments de Mathay, pour la somme de 9 000 € HT, pour laquelle la commune recevra une aide de 70 %.
- **Fontaine place de l'Eglise** : le Maire rappelle que la fontaine place de l'église date de 1864. Le bassin a été refait en 1905. La fontaine qui servait à fleurir la place a été remise en eau dans les années 90, avec éclairage et recyclage de l'eau par pompe. Aujourd'hui le revêtement de l'étanchéité du bassin par plaques, et certaines pierres des 2 vasques commencent à se désagréger. Il a été décidé de confier sa rénovation à un spécialiste de l'art de la pierre.
 - Un dossier de demande de subvention (DETR) sera déposé auprès de l'Etat, sur la base d'un premier devis. Conformément aux règles de dématérialisation des marchés publics, une consultation sera lancée courant novembre.
 - Un dossier de demande de subvention sera déposé aussi auprès des services du département.

Les travaux de rénovation s'élèvent à 60 261,50€ HT soit 72 213,80€ TTC. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

○ Subventions du Département	15 550 €	soit 26%
○ Subvention ETA :DETR	18 000 €	soit 30%
○ Fonds libres	36 663,80 €	

4° FORETS

- **Point sur l'Affouage** : Les recettes d'affouage, sont cette année, inférieures à 10 000 €. Il est rappelé que 200 stères façonnés, sont disponibles sous réserve d'inscription. A ce jour, 65 stères ont été réservés.
- **Visite et réunion Forêts** :
 - Visite destinée à constater avec les membres de la commission les dégâts dus aux sécheresses successives de ces deux dernières années, ainsi que ceux provoqués par le gibier dans les jeunes plantations.
 - Réunion qui a permis de dresser un bilan inquiétant sur les ventes 2019, de dresser l'état d'assiette des coupes 2020, et de prendre connaissance du programme de travaux 2020 qui nous est proposé par l'ONF.
- **Nouveau Responsable Territorial** : Monsieur Antoine CHARLET est nommé responsable territorial de l'unité Montbéliard-Pont de Roide, en remplacement de Mme Margot TROUVE-BUISSON.
- **Affouage** : Les parcelles 7, 8, 9, 19, 31 sont destinées aux coupes affouagères.

- **Programme des travaux** : Il est demandé à l'ONF de nous communiquer les prix unitaires des différentes rubriques avant toute prise de décision. Par ailleurs, le conseil rappelle que le montant des travaux 2020 ne saurait dépasser 25 % des recettes de l'année 2019, qui est une très mauvaise année pour la vente de nos bois. Le conseil se penchera sur la possibilité de vente au travers de contrats d'approvisionnement, pour avoir une garantie de vente de nos bois.
- **Arrêté d'interdiction d'accès à la forêt communale** : suite à la sécheresse des deux années 2018 et 2019, un arrêté sera pris prochainement pour interdire l'accès à la forêt, qui présente un risque manifeste pour la sécurité publique en raison des menaces accrues de chutes de branches ou d'arbres

5° JEUNESSE. SCOLAIRE. PERISCOLAIRE

- **SCOLAIRE**
 - Résultat du brevet 2019 au collège de Mandeuire
 - 78 élèves présentés, 12 l'ont eu avec la mention TRES BIEN, 11 avec la mention BIEN, 18 la mention ASSEZ BIEN et 12 sans mention, soit 68% de réussite. (Résultats décevants)
 - Les résultats nationaux sont de 84 % et pour information 90 % à VOUEAUCOURT
- **Tarifs cantine et accueil périscolaire**

- Coeff inf 400	1,53 €	de 1101 à 1400	2,13 €
- De 400 à 800	1,77 €	de 1401 à 2000	2,15 €
- De 801 à 1100	1,89 €	> 2000	2,21 €
- Extérieurs	2,36 €		

Lydie TAVERDET, adjoint aux affaires périscolaires, précise, qu'au regard de certaines allergies alimentaires précisées dans le PAI (Projet d'accueil individualisé), des enfants se voient interdire la consommation de repas collectifs, et donc l'accès à la restauration scolaire. Ces enfants peuvent avoir besoin d'un accueil entre 11 heures 45 et 13 h 30. Elle précise donc que dans ce cadre, la famille fournit le repas et tout ce qui est nécessaire et indispensable à l'alimentation de l'enfant. A ce titre, nous proposons de permettre cet accueil à un tarif hors repas, qui correspondrait au tarif des accueils du soir.

6° PERSONNES AGEES : Atelier Equilibre : la session a commencé la semaine dernière, 9 séances sont prévues au lieu de 10.

7° C C A S

- **Banque Alimentaire** : très bons retours d'information dans le cadre de l'installation de l'Epicerie Solidaire de Beaulieu Mandeuire qui a ouvert ses portes le 14 octobre, et vient se substituer aux banques alimentaires de Mathay et Mandeuire, avec une participation de nombreux bénévoles. Il est rappelé par ailleurs que les personnes concernées le sont uniquement après étude de leur dossier.
- 322 invitations ont été envoyées aux seniors pour le repas organisé à la salle polyvalente le 7 décembre à midi. Le repas sera animé par « Haroun Animation ».

- Nous avons fêté jeudi 17 octobre les 90 ans de Jean MARCHAND.

8° AGENCE POSTALE

- Le 4 octobre 2019, nous inaugurons l'agence postale de Mathay. Les travaux de rénovation ont été réalisés : réfection des peintures, installation d'une climatisation réversible et changement de mobilier. Un rideau métallique a été installé, pour plus de sécurité. Tous ces travaux, qui avoisinent les 30 000 € ont été subventionnés par le fonds de péréquation de LA POSTE à hauteur de 20 000 €, le reste étant à la charge de la commune.
- La poste a décidé l'implantation d'un pôle numérique, d'une valeur de 6 000 €, l'agence postale est donc pourvue d'un ordinateur avec accès direct aux principaux organismes (CAF, Pôle Emploi, Impôts Sécurité Sociale avec AMELI...), d'une imprimante et d'un scanner. Les habitants pourront donc réaliser leurs démarches directement depuis l'agence postale.
- Pour promouvoir cet accès numérique, la POSTE a réalisé des flyers qui ont été distribués il y a 2 semaines ainsi que des timbres collecteurs de la commune de MATHAY qui seront offerts aux 1ers utilisateurs du point informatique : tout ceci étant remboursé par La Poste à hauteur de 3 000 €, grâce au fonds de péréquation.

9° ANIMATION CULTURE

- Théâtre des 12 et 13 octobre ; 120 personnes étaient présentes le samedi, 50 personnes le dimanche, avec en prime un chapeau de 700 €.
- Une soirée « Fa Sol Ut » est organisée le 16 novembre à la salle polyvalente à 20h 30.

10° ATTRACTIVITE - ENVIRONNEMENT

- **La Fibre** : Déploiement de la fibre au village. Les informations de raccordements au réseau fibre données par PMA le 11 octobre montrent une desserte de 528 logements (54,02 %) avec des prévisions à fin 2019 de 638 logements, soit 65,28 % des foyers. .
- **Salon Littéraire** : Il se tiendra le dimanche 24 novembre après-midi dans la salle polyvalente. Un atelier découverte de la sophrologie sera installé au calme dans la salle des Anciens.
- **Eclairage public** : Un dossier de rénovation de l'éclairage public est en cours. Il sera travaillé avec le SYDED, pour passage de l'éclairage aux leds, en vue d'économies substantielles.
- **Photovoltaïque** : Dans le cadre des économies d'énergie, une réunion d'information proposée par « 3A HABITAT » ; (Tout savoir sur le photovoltaïque), pourquoi, son principe, l'impact sur l'environnement, la durée de vie, le recyclage, les aides financières, enfin, un exemple concret. Elle est prévue dans les salles de la mairie le vendredi 25 octobre à 20 heures.

11° ETAT :

- **Déploiement des infrastructures de téléphonie mobile** : Certaines sociétés en conseil en patrimoine, nous proposent la revalorisation des parcelles qui accueillent des pylônes de téléphonie mobile. Ils prétendent avoir des moyens de négociation avec TDF propriétaire des installations, supérieures aux nôtres. Nous avons classé ce dossier sans suite, sur recommandation des services de l'ETAT.

12° P M A- Programme local de l'habitat 2020-2025 : Une réunion spécifique aura lieu prochainement sur ce dossier pour AVIS

13° DIVERS- Avis de projet, Installation de traitement de surface à Valentigney. Le Maire fait lecture du projet et de la nature des installations qui doivent être implantées par le Groupe HEF DURFERRIT sur un site de la ZAC des Combottes à VALENTIGNEY, avec comme objectifs de cette société de se rapprocher de ses clients, ce qui se traduira par une réduction des coûts liés aux transports et des émissions polluantes qui y sont liées.

L'encadrement de ce dossier au niveau législation et son impact sur l'environnement ayant bien été pris en compte, les membres du conseil municipal de Mathay, ne s'oppose pas à la demande d'autorisation d'exploiter cette installation classée sur VALENTIGNEY.